

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-213
Séance du 29 novembre 2023

**Objet : Cession de la parcelle CD 608 sise Allée du Docteur Schweitzer à la SCI VANILA
représentée par Monsieur Tony TALMANT**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
26	6	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAOU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Nicole SAGE, Ali OUATIZERGA, Catherine HERBET, Michel SELLENS, Claude ROUX, Françoise SERVOL, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Thierry VINCENT, Jérôme JACKEL

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian BAUME procuration à P. BERTHOMIEU, Mourad ABADLI procuration à J C REY, Sandrine ANGLEZAN procuration à M. FOND-THURIAL, Sylvain HILLE procuration à M. CEGIELSKI, Marilyne FOURNIER procuration à C. MUCCIO, Alain POMMIER procuration à J-L MORELLI

Conseillers municipaux absents : Pascale BORDES

Secrétaire de séance : Monique GRAZIANO-BAYLE

ES05 J30 + 0

Objet : Cession de la parcelle CD 608 sise Allée du Docteur Schweitzer à la SCI VANILA représentée par Monsieur Tony TALMANT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2241-1,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L. 2141-1 et L. 3221-1,

Vu la délibération n° 2023-01-39 du conseil municipal du 11 janvier 2023 approuvant le principe de modification de l'emplacement d'une partie de l'allée du Docteur Schweitzer,

Vu l'extrait du plan cadastral en date du 3 février 2023 établi d'après le document d'arpentage réalisé par le cabinet de géomètres-experts CARTA – MORIN,

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale en date du 4 août 2023,

Considérant la nécessité pour la SCI VANILA, représentée par Monsieur Tony TALMANT, d'acquérir cette parcelle,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie ainsi qu'à la des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique. du 15 novembre 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de céder la parcelle CD 608 d'une superficie de 63 m² au prix de 1€ à la SCI VANILA représentée par Monsieur Tony TALMANT, ou toute personne ou société s'y substituant, frais de notaire à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à l'urbanisme à signer les actes à intervenir, et tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le 04 DEC. 2023

et publié le 04 DEC. 2023

